

Que vous offre le programme?

Le programme offre à de nouveaux entrepreneurs la possibilité de travailler jusqu'à six mois aux côtés d'un chef d'entreprise expérimenté établi dans un autre pays de l'Union européenne.

Au contact de l'entrepreneur expérimenté qui l'accueille, le nouvel entrepreneur optimisera ses chances de succès en acquérant des connaissances dans les domaines suivants:

- Facteurs clés du succès,
- Planification efficace.
- Gestion financière et opérationnelle,
- Développement de produits et services novateurs,
- Techniques de vente et de commercialisation fructueuses.

Les nouveaux entrepreneurs auront également la possibilité d'en savoir plus sur les sujets suivants:

- Droit commercial européen,
- Marché unique européen,
- Normalisation européenne,
- Soutien européen aux PME.

Où présenter sa candidature?

Les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs expérimentés peuvent s'inscrire sur le site internet:

www.erasmus-entrepreneurs.eu



De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du:

Tel: +32 (0)2 282 08 73 - Fax: +32 (0)2 280 01 91

e-mail:

support@erasmus-entrepreneurs.eu







Le programme

Vous envisagez de créer votre propre entreprise ou bien vous dirigez une PME depuis déjà quelques années?

Si c'est le cas, le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs pourrait être fait pour vous!

De quoi s'agit-il?

Ce programme communautaire:

- offre aux entrepreneurs en herbe la possibilité d'apprendre auprès d'un dirigeant expérimenté d'une petite ou moyenne entreprise (PME) établie dans un autre pays de l'Union européenne,
- permet l'échange d'expérience entre nouveaux entrepreneurs et chefs d'entreprise chevronnés,
- facilite l'accès à de nouveaux marchés et la recherche de partenaires commerciaux potentiels,
- encourage et active la constitution de réseaux de relation d'affaires à travers l'Europe,
- permet à des entrepreneurs expérimentés d'établir de nouvelles relations commerciales et de découvrir et saisir les opportunités offertes dans d'autres pays de l'Union européenne.

Quel est le but du programme?

Erasmus pour jeunes entrepreneurs stimule l'esprit d'entreprise et la compétitivité, l'internationalisation et la croissance des jeunes entreprises et PME établies dans l'Union européenne. Ce programme contribue au transfert de savoir-faire et au développement de compétences managériales essentielles pour la bonne gestion d'une entreprise.

Qui peut participer?

Les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs expérimentés. Sont considérées comme nouveaux entrepreneurs, les personnes qui envisagent sérieusement de créer leur propre entreprise et celles qui se sont lancées au cours des trois dernières années.

Les entrepreneurs expérimentés doivent, quant à eux, posséder ou gérer une PME au sein de l'Union européenne.

Pourquoi avons-nous besoin de ce programme?

L'esprit d'entreprise est primordial pour la croissance économique et la création d'emplois.

Bon nombre de créateurs de PME manquent cependant d'expérience en gestion et de compétences clés.

Ces lacunes, associées au fait que la grande majorité des

PME opèrent dans un seul pays, sont un frein à la croissance des entreprises européennes.

Erasmus pour jeunes entrepreneurs vise à aider les nouveaux entrepreneurs à acquérir les compétences nécessaires permettant d'optimiser leurs chances de succès dans une perspective d'ouverture européenne.

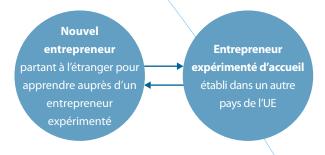
Comment fonctionne le programme?

Les nouveaux entrepreneurs se rendent dans un autre pays de l'Union européenne pour travailler pendant une période déterminée aux côtés d'un patron de PME expérimenté Le choix de l'entreprise d'accueil correspondant aux besoins du nouvel entrepreneur est réalisé avec l'aide d'organisations intermédiaires.

Organisations intermédiaires

Coordination / Soutien / Mise en relation / Session d'information

Séjour à l'étranger de 1 à 6 mois



Apprentissage sur le tas, échange d'expérience, accès au marché, mise en réseau